

Août 2026

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois,

Depuis le début de notre mandat, la boussole de notre majorité municipale n'a jamais dévié. **Chaque jour, nous agissons pour améliorer durablement votre cadre de vie. Cela passe notamment par une meilleure organisation de l'espace public et du stationnement.**

Pendant trop longtemps, le stationnement dans nos rues a été marqué par des situations anarchiques. Nos rues sont aujourd'hui congestionnées, notre qualité de l'air altérée et notre cadre de vie dégradé. Cette situation s'explique notamment par le temps passé pour rechercher une place de stationnement, conséquence directe de l'occupation prolongée de nombreuses places de parking par des automobilistes qui ne résident pas au Kremlin-Bicêtre.

Afin de retrouver une véritable sérénité dans nos rues et un meilleur partage de notre espace public, nous avons fait le choix, en responsabilité, d'augmenter à compter du 1^{er} septembre 2026 les tarifs destinés aux non-résidents et le forfait post-stationnement (FPS) à 50 € qui correspond au montant payé lorsqu'un stationnement payant n'a pas été réglé, ou ne l'a été que partiellement.

Cette mesure n'a pas vocation à être punitive pour vous, Kremlinois. **Elle s'adresse à tous les automobilistes non-Kremlinois qui stationnent sur notre ville pendant plusieurs heures ou toute la journée avant de se rendre en métro à Paris.** Nous refusons que notre ville devienne une ville parking. Les places de stationnement doivent vous être réservées.

Cette mesure permettra de mieux réguler le stationnement, d'améliorer la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et aux services publics. Elle sera également accompagnée d'un contrôle renforcé de l'espace public.

Enfin, parce que la priorité locale reste notre ligne directrice, nous avons décidé d'y associer une **baisse du tarif annuel de stationnement résidentiel**, afin de faciliter votre stationnement à un coût maîtrisé.

Vous trouverez au dos de ce courrier toutes les informations utiles concernant la nouvelle tarification résidentielle et les démarches à effectuer pour en bénéficier.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation quotidienne pour transformer notre ville et faire du Kremlin-Bicêtre une ville plus agréable, où les habitants sont au cœur des priorités.

Lionel ZINCIROGLU
Maire du Kremlin-Bicêtre

Clément PARQUE-BATARD
Maire adjoint chargé de la Voirie,
du Stationnement, de la Mobilité et des Transports,
du Numérique et de l'Innovation

TOUT SAVOIR SUR LE STATIONNEMENT

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

RÉSIDENTS



VOITURES (4 ROUES)

Durée	Tarif
15 min / demi-journée	GRATUIT
1 jour	0,70 €
1 semaine	3,50 €
2 semaines	7 €
1 mois	14 €
1 an	130 € contre 150 € auparavant



DEUX ET TROIS ROUES MOTORISÉES

À la journée	À la semaine	Au mois	À l'année
0,40 €	2 €	7 €	70 €

POUR BÉNÉFICIER DU TARIF KREMLINOIS :

MUNISSEZ-VOUS DE :



Votre carte grise



Un justificatif de domicile

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE :

PAR COURRIEL

sestationner@ville-kremlin-bicetre.fr

PAR COURRIER OU SUR PLACE

Police municipale de proximité - 3-5, rue Danton - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

NON-RÉSIDENTS

Stationnement payant de 9h à 19h sur toute la ville, tous les jours sauf les jours fériés.



VOITURES (4 ROUES)

Durée	Tarif
15 minutes	Gratuit
30 minutes	1,00 €
1h00	2,00 €
1h30	4,00 €
2h00	8,00 €
2h30	20,00 €
3h00	Montant max. : 50,00 €



DEUX ET TROIS ROUES MOTORISÉES

Durée	Tarif
15 minutes	Gratuit
30 minutes	1,00 €
1h00	2,00 €
1h30	3,00 €
2h00	5,00 €
2h30	6,00 €
3h00	7,00 €

Durée	Tarif
3h30	10,00 €
4h00	15,00 €
4h30	20,00 €
5h00	25,00 €
5h30	30,00 €
6h00	Montant max. : 35,00 €

Tarifs du dimanche



VOITURES (4 ROUES)

Durée	Tarif
15 minutes	Gratuit
4h00	5,00 €
9h00	10,00 €
9h30	Montant max. : 50,00 €



DEUX ET TROIS ROUES MOTORISÉES

Durée	Tarif
15 minutes	Gratuit
4h00	5,00 €
9h00	10,00 €
9h30	Montant max. : 35,00 €

N'ATTENDEZ PLUS :

bénéficiez dès maintenant du tarif résident

Retrouvez toutes les infos sur le
stationnement au Kremlin-Bicêtre
en scannant ce QR code.

